



COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

Vingt-troisième session

Monrovia, Libéria, 11-14 juillet 2023

Suivi des recommandations de la 22ème session du Comité

RÉSUMÉ

Ce document résume les mesures prises par le Secrétariat du COPACE pour donner suite aux recommandations de la vingt-deuxième session du Comité, ainsi que les observations et recommandations générales liées aux travaux du Comité, du sous-comité scientifique et des groupes de travail. Les discussions de la vingt-deuxième session ont porté sur la nécessité de renforcer l'application des recommandations de gestion par les pays membres et de renforcer la collaboration du COPACE avec d'autres projets et organisations de la région. Le Comité avait également exprimé sa préoccupation concernant le problème récurrent des capacités financières et humaines insuffisantes du Secrétariat du COPACE pour poursuivre son mandat dans la région. Le Comité est prié de réfléchir au suivi des recommandations de la vingt-deuxième session dans le cadre des débats qui auront lieu à la vingt-troisième session. Le Comité est également prié de fournir toute information supplémentaire pertinente d'un point de vue national.

Introduction

1. À sa vingt-troisième session (Libreville, Gabon, 17-19 septembre 2019), le Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) a formulé une série d'observations et de recommandations au Secrétariat et à ses membres.
2. Le présent document résume les mesures prises par le Secrétariat depuis la vingt-deuxième session pour donner suite à ces recommandations, ainsi que les observations et recommandations générales relatives aux travaux du Comité, du Sous-Comité scientifique et de ses Groupes de travail.
3. Les recommandations formulées à la vingt-deuxième session et les mesures connexes sont résumées ci-après.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU 21^{ème} COMITÉ AU SECRÉTARIAT

4. Le Comité s'est dit préoccupé par le problème récurrent de l'insuffisance des capacités financières et humaines du Secrétariat du COPACE pour poursuivre son mandat dans la région. L'augmentation de ses capacités permettra également de résoudre le problème des conseils de gestion peu fréquents et limités fournis par le COPACE à ses pays membres. Le Comité a demandé au Secrétariat de veiller à ce que les réunions des Groupes de travail, du Sous-Comité Scientifique et du Comité aient lieu comme convenu (par exemple, tous les deux ans pour le Sous-Comité et le Comité) afin d'améliorer l'efficacité du flux de provision d'avis et d'assurer que les conseils restent à jour.
 - a. **OBSERVATIONS ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT** : *Le Secrétariat note que la principale contrainte à la mise en œuvre du programme de travail du COPACE dans un format régulier et cohérent est la disponibilité des financements. Depuis la vingt-deuxième session en 2019, le financement du Sous-Comité Scientifique, des groupes de travail sur l'évaluation et du groupe de travail sur la pêche artisanale a été intégré dans des programmes existants (par exemple, le programme EAF-Nansen) ou des projets financés par la Commission européenne (ex., le projet COPACE-PESCAO et le projet de qualité et d'amélioration des données). Depuis la vingt-deuxième session du Comité, le Secrétariat a organisé : la 9^e session du Sous-Comité Scientifique (tenue du 5 au 9 décembre 2022 à Nouakchott, Mauritanie); sessions du groupe de travail sur l'évaluation des petits pélagiques pour la sous-région nord (la réunion de 2020 a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19, une session en ligne a eu lieu en 2021, une session en personne a eu lieu du 13 au 16 septembre 2022 au Sénégal, et la réunion de 2023 est prévue du 19 au 28 juillet 2023 à Tenerife); une session du groupe de travail sur l'évaluation des petits pélagiques pour la sous-région sud (22 novembre-1^{er} décembre 2022 en Côte d'Ivoire); deux sessions du groupe de travail sur l'évaluation des espèces démersales pour la sous-région nord (du 2 au 10 décembre 2019 en Mauritanie et du 6 au 10 juin 2022 au Sénégal); et une session du groupe de travail sur l'évaluation des espèces démersales pour la sous-région sud (20-20 septembre 2022 à Cabo Verde).*

5. Le Secrétariat a été prié d'étudier les moyens d'améliorer la mise en œuvre des recommandations du Sous-Comité Scientifique au niveau des pays, y compris le reformatage des avis de gestion. Le Comité s'est également dit préoccupé par la forte proportion de stocks qui continuent d'être classés comme surexploités et a noté l'importance d'effectuer un suivi avec les pays membres du COPACE sur les mesures qu'ils adoptent pour ces stocks conformément aux conseils du COPACE. Le Comité a noté les problèmes persistants liés à la disponibilité limitée des données pour effectuer des évaluations dans certains pays, ce qui conduit à une connaissance limitée de nombreux stocks et rend difficile l'application de modèles d'évaluation. Enfin, le Comité s'est dit préoccupé par les problèmes récurrents de qualité et de disponibilité des données et a réitéré les recommandations de procéder à une analyse des lacunes dans les pays membres du groupe de travail en ce qui concerne les besoins techniques et les compétences nécessaires pour les groupes de travail.

a. **OBSERVATIONS ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT** : *Les activités en cours liées à cette recommandation ont été entreprises par le Secrétariat en collaboration avec le programme EAF-Nansen et le projet COPACE-PESCAO. Ces activités comprennent l'examen et l'analyse du processus d'adoption des avis et recommandations de gestion du COPACE au niveau national pour les pays membres. Il convient de noter que certains stocks évalués dans le COPACE ont connu une certaine amélioration de leur état et de leurs niveaux biologiques, tandis que d'autres ont encore diminué. Les groupes de travail réitèrent les recommandations qui incluent la nécessité d'examiner d'autres pressions sur les stocks qui aggravent ces problèmes, y compris la commercialisation et le commerce de ces espèces de poissons pour la consommation non humaine et les pressions de pêche des flottes étrangères. Le Secrétariat a fait un effort plus important pour préparer les réunions d'évaluation des stocks en avance, y compris la préparation de tableaux de données via la communication en ligne et par courrier électronique avant la réunion en personne. Le projet financé par l'Union européenne sur l'amélioration de la qualité des données et des évaluations pour la région du COPACE comprenait des activités visant à examiner les méthodologies d'évaluation des stocks actuellement utilisées par les groupes de travail du COPACE afin d'améliorer la provision d'avis scientifiques et de recommandations de gestion pour les stocks pauvres en données dans la région. Ce projet comprenait également l'élaboration et la mise en œuvre d'un sondage auprès des présidents des groupes de travail sur les limites, les défis et les problèmes de capacité. Les réponses ont été incorporées dans un rapport préliminaire sur les modèles d'évaluation des stocks actuellement utilisés dans le COPACE et les modèles et méthodologies alternatives proposées.*

6. Le Comité a convenu que non seulement la capacité financière du COPACE doit être améliorée en premier lieu, mais qu'il doit également y avoir un processus clair et transparent pour les membres du COPACE pour voir comment ces fonds potentiels accrus seront mobilisés et utilisés. Le Comité a demandé que le rapport final d'analyse coûts-bénéfices inclue une évaluation plus complète de toutes les options de renforcement du COPACE afin que le Comité puisse prendre une décision en toute connaissance de cause sur ce sujet.

- a. **OBSERVATIONS ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT** : Une étude indépendante visant à identifier des options pour améliorer le fonctionnement du Comité a été menée et présentée aux membres lors d'une réunion intersession qui s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 28 au 29 juin 2022. Les résultats de la réunion intersession sont soumis à la 23ème session du Comité pour examiner les propositions et les consolider en recommandations exploitables. L'étude a souligné l'importance du renforcement de la gestion et de la durabilité des pêches dans la région du COPACE et a exploré des solutions pratiques pour résoudre les problèmes clés identifiés au cours de la session. Plus précisément, l'étude a examiné les recommandations relatives à la mise à jour des statuts du COPACE, les mécanismes de financement durable, la visibilité et la communication et les solutions pratiques pour la mise en œuvre telles que l'établissement d'une feuille de route claire, la définition d'objectifs et de délais réalistes et la mise en œuvre de mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation. Le Secrétariat a en outre synthétisé les résultats de la session intersessions et proposé des recommandations réalisables, document de travail (CECAF/XXIII/2923/IV) pour examen par cette session.
7. Le Comité demande au Secrétariat d'élaborer un ensemble complet de règles et de procédures liées au fonctionnement des groupes de travail, y compris la question de la confidentialité des données et l'assurance de la confiance au sein des membres du groupe de travail, entre autres termes.
- a. **OBSERVATIONS ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT** : Le Secrétariat considère qu'il s'agit d'une activité continue menée avec les présidents et les membres des groupes de travail. Bien qu'il existe une pratique générale déjà en place concernant la confidentialité des données et le partage des évaluations avec les non-membres avant qu'elles ne soient finalisées, cette action particulière sera formalisée une fois que le Secrétariat aura identifié et mis en œuvre une solution permanente pour la gestion, le stockage, et l'accès. Des discussions ont eu lieu en interne sur l'option de développer une plate-forme de données en ligne hébergée sur la page Web du COPACE et s'inspirant de celle utilisée par la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM). Les limitations de personnel interne ont ralenti la progression de cette action. Le Secrétariat s'engage à poursuivre ce travail, avec les mécanismes de financement et de personnel appropriés identifiés.
8. Considérant la valeur ajoutée et la pertinence des informations qui pourraient être fournies par les acteurs impliqués dans la pêche artisanale, le Comité a approuvé la participation, en tant qu'observateur, des acteurs impliqués dans la pêche artisanale dans la zone. Les procédures sur la manière d'exprimer son intérêt à devenir observateur auprès de ce groupe et la procédure d'acceptation doivent être développées.
- a. **OBSERVATIONS ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT** : La mise en œuvre de cette recommandation s'est traduite par la participation de La Confédération Africaine des Organisations de Pêche Artisanale (CAOPA) à la 7ème réunion du Groupe de Travail sur la Pêche Artisanale qui s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 15 au 17 juin 2023.